

# L'AVANTAGE

Lorsque l'arbitre constate une faute, un en-avant ou un hors-jeu par exemple, il siffle un coup franc, une mêlée ou une pénalité, pour sanctionner l'équipe qui l'a commise.

Mais lorsque l'arbitre a détecté une faute, il peut aussi choisir de **ne pas siffler, et laisser l'avantage à l'équipe non fautive**. Il tend alors son bras et laisse le jeu se poursuivre.

Par contre, s'il s'aperçoit que l'équipe n'en tire pas un **avantage tactique ou territorial immédiat**, il revient à la faute initiale.

